

Jean-Denis BARBET
Président
Fédération Française de Squash
2, rue de Paris
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Objet : Candidature pour les championnats de France 2018-2019

Saint-Maur-des-Fossés, le 15 mars 2018

A l'attention des responsables de Structure, Présidents d'association et Présidents de Ligue

Cher(e) Président(e) de Ligue, cher(e) Président(e) d'association, cher(e) responsable de structure,

L'appel à candidatures pour les championnats de France 2018-2019 est lancé. Je vous prie de trouver ci-joint la fiche de candidature à l'organisation d'un championnat de France. Chaque demande doit comprendre la fiche **signée par le Président de l'association ainsi que par le Président de la Ligue** (pour accord et validation de candidature).

ENVOI DE VOS CANDIDATURES A LA FFSQUASH DATE LIMITE : Dimanche 8 Avril 2018

Dans le cadre de la nouvelle politique fédérale, la F.F.Squash propose à ses associations et ses clubs partenaires, de nouveaux services pour l'organisation des Championnats de France.

Un salarié de la fédération est mis à disposition dans le but de soutenir les associations désignées dans l'organisation des championnats, de les accompagner sur la réalisation du cahier des charges et de dynamiser la communication des compétitions. Ce service sera mis en place dès la saison 2018/2019.

Les championnats de France sont attribués à une association sous réserve que celle-ci soit ré-affiliée pour la saison 2018/2019 et que le club obtienne la convention Club Associé 2018/2019. Les cahiers des charges sont consultables sur le site de la fédération (www.ffi squash.com).

La commission d'attribution statuera sur les associations désignées selon de nouvelles modalités dont une règle d'or : le nombre de licences. Dans ce cadre, des garanties bancaires seront demandées.

Dans l'attente de vos candidatures, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Jean-Denis BARBET

Président de la Fédération Française de Squash

